

STELLA-JONES INC.
(la « Société »)
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DESCRIPTION DE POSTE

Nomination

Le président du Comité de Direction du Conseil D'administration (« comité ») est nommé par le conseil d'administration concurremment à la création du comité et à la première réunion du conseil suivant l'assemblée annuelle des actionnaires.

Responsabilités

Le président du comité doit assurer le leadership du comité en ce qui concerne l'établissement de procédures régissant le travail du comité et assurant la pleine exécution de son mandat et le respect du calendrier du comité, notamment :

1. Déterminer les dates et l'emplacement des réunions du en cas d'urgence, sous réserve des exigences de son mandat.
2. S'assurer que les activités du comité respectent et remplissent son mandat.
3. Entretenir des relations étroites avec le président du conseil d'administration (lorsque la présidente du comité n'est pas la présidente du conseil d'administration) relativement aux sujets touchant le comité.
4. Revoir l'ordre du jour des réunions afin de s'assurer que tous les sujets requis sont portés devant le comité pour lui permettre de s'acquitter de ses tâches et de ses responsabilités en consultation avec le président et chef de la direction, la présidente du conseil d'administration, la première vice-présidente et chef des finances et la vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire de la Société.
5. Exiger que le comité se rencontre aussi souvent que nécessaire afin qu'il s'acquitte efficacement de ses tâches et de ses responsabilités.
6. Présenter au conseil d'administration, en temps opportun, un compte rendu des activités du comité et présenter occasionnellement des recommandations au conseil au nom du comité.
7. En l'absence du président du comité, le vice-président du comité (le cas échéant) ou le Président de la Société le remplace et exerce ses fonctions.

Approuvé par le conseil d'administration le 10 décembre 2024.

